

Financer la transition écologique et énergétique

Déclaration du groupe de l'UNAF

À la veille d'annonces gouvernementales sur le sujet de la transition énergétique et de son financement, l'avis est très utile pour comprendre les enjeux et débrouiller l'écheveau de la fiscalité écologique. Ce travail est important en termes de pédagogie et de propositions. Sur tous les points sensibles, les formulations ont été travaillées et retravaillées pour ainsi trouver le point d'équilibre.

Pour le groupe de l'UNAF, son attention porte principalement sur trois points de l'avis.

Le premier point est l'affirmation d'un cap politique pour le financement de la transition énergétique. Tout au long de l'avis, l'ensemble de cet important chantier est décliné pour montrer qu'il est l'affaire de tous mais aussi qu'il faut un pilote pour le mener à bien. Ce chantier ainsi décrit ouvre des perspectives. Il n'est pas question que de coût et de financement. Mais, au contraire, de nouveaux horizons s'ouvrent en termes de développement, d'emploi.

Deuxième point, l'avis s'attache à détailler l'impact d'une telle mutation sur le pouvoir d'achat des familles. L'équité commande de prendre en compte le fait que tout prélèvement assis sur la consommation impacte proportionnellement davantage les familles dont le revenu est le plus faible et plus encore, comme la TVA, les familles nombreuses. Ce point est clairement noté. L'avis saisit également la balle au bond pour préciser qu'une transition écologique réussie est de prévenir et réduire la précarité.

Enfin, dans les dernières préconisations sur la mobilisation de l'épargne privée, le lien est fait entre l'intergénérationnel et la construction d'un cadre de vie agréable, sain et respectueux des intérêts des générations suivantes. Le groupe de l'UNAF est sensible à cette approche, qui organise la mobilisation des fonds de l'épargne-retraite et de l'assurance-vie en s'attachant à la construction d'un monde accueillant pour les futurs retraités et à une qualité de vie des générations futures.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.